

Le Collège déménage!

8 janvier 2016

Afin de répondre à un besoin pressant d'espaces plus spacieux et mieux adaptés, le Conseil d'administration du Collège des médecins a décidé de déménager le siège social de l'ordre au 1250, boulevard René-Lévesque Ouest.

Ce déménagement est plus que jamais justifié par l'évolution et la croissance des activités du Collège. En effet, au fil des ans, le nombre de membres a crû de façon significative et, conséquemment, les activités et les ressources humaines du Collège ont augmenté proportionnellement. Après vingt et un ans à la même adresse, le personnel était de plus en plus à l'étroit dans les locaux d'un édifice vieillissant, qui ne présente aucune possibilité d'agrandissement.

Plus vaste, ce nouveau siège social offre un environnement de travail optimisé et stimulant en plus de répondre aux nouvelles normes technologiques. Il permettra au Collège de poursuivre sa mission de protection du public dans des conditions propices à ses besoins, tout en projetant une image moderne et adaptée aux nouvelles tendances d'aménagement en milieu professionnel.

En plein cœur du centre-ville, ce nouveau site sera plus accessible au public, aux membres ainsi qu'au personnel du Collège. Nous vous transmettrons au cours des prochaines semaines plus de détails concernant ce déménagement qui doit se réaliser durant le mois d'avril 2016.

Charles Bernard, M.D.
Président-directeur général
Collège des médecins du Québec